



ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil d'établissement

Mercredi le 23 mars 2022 à 19 h à la bibliothèque de l'école Saint-Mathieu

Heure	Points	Doc.	Fiche
19 h 00	1. Ouverture		
	1.1. Ouverture de la séance		
	1.2. Adoption de l'ordre du jour du 23 mars 2022	X	
	1.3. Adoption des procès-verbaux du 8 décembre 2021 et du 2 mars 2022	X	
	1.4. Suivi des procès-verbaux du 8 décembre 2021 et du 2 mars 2022		
	2. Interventions du public		
19 h 15	3. Affaires pour décision et discussion		
	3.1. Règles de régie interne	X	3
	3.2. Mesures ciblées (protégées / dédiées)	X	23
	3.3. Budget révisé de l'école	X	23
	3.4. Entrée progressive au préscolaire 2022-2023 et journée d'accueil		14A
	3.5. Règles relatives aux contributions financières payées par les parents 2022-23	X	8
	3.6. Consultation des élèves		19
20 h 45	4. Présentation sans prise de décision		
	4.1. Critères généraux de sélection de la direction d'établissement	X	9
21 h 00	5. Rapports		
	5.1. Rapport de la présidence		
	5.2. Rapport de la direction		
	5.3. Rapport du représentant au comité de parents		
	5.4. Rapport du trésorier		
	5.5. Rapport de la fondation et de l'OPP		
21 h 20	6. Autres sujets		
	6.1. Formation à l'intention des membres du conseil d'établissement		
	6.2. Photo scolaire 2022-2023		
	6.3. Suivi aux questions et demandes de la dernière rencontre		
	6.4. Questions et demandes des membres du CÉ		
21 h 45	7. Fermeture		
	7.1. Date de la prochaine rencontre – 4 mai 2022		
	7.2. Levée de la séance		

Heure approximative

Sébastien Pomerleau, président du conseil d'établissement
Sonia Grégoire, directrice